

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr**



REUNION DU COMITE DE DIRECTION SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010

Présents : CHARLES André, D'ABBUNDO Davy, EPOQUE Bruno, MEDINA Guy, ORSI Bruno, PRINCIPIANO François, REGNIER Philippe, REGNIER Jean-François, ROBERT Alain, VILLETTE Emmanuel, SPIGA Fabrice.

Excusés : AUBERT Loïc, BELMONTE François, DELALANDE Jacqueline, EPOQUE Olivier, MIMRIC Alain,

Ouverture de la réunion à 17h15

*Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Partenariat avec TECHNIFIBRE**
- 2/ Remplacement de Childéric**
- 3/ Rendez-vous avec la Mairie**
- 4/ Fermeture du portail à l'entrée du Club**
- 5/ Entraînements équipes**
- 6/ Entraînement jeunes**
- 7/ Questions diverses**
 - **Problème avec les juges arbitres (JA)**
 - **Caisse boisson**

1) Partenariat avec TECHNIFIBRE

Le Comité de Direction (CD) souhaite dénoncer le contrat qui lie le club avec Technifibre jusqu'en Septembre 2011.

Si cela est possible, le CD envisage un partenariat avec le CD13 (Olivier Devant).

Dans ce cas, les balles de tennis envisagées seront les Babolat ou les Head.

Il sera de plus proposé à Mr Devant de mettre une vitrine dans le club house. Une vente de produits dérivés, d'organisation de jeux sera mise en place pour promouvoir cette activité.

Le CD précisera toutefois à Mr Devant en cas de partenariat qu'il n'y a aucune garantie pour que cela fonctionne.

Cela est proposé au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Adoptée à l'unanimité.

S'ensuit ensuite une discussion sur une possibilité de vendre des balles de tennis au club.

Après discussion, les membres du CD sont d'accord pour que tout joueur souhaitant acheter des balles devra payer immédiatement. Aucun passe droit ne sera accordé. Le prix de vente des balles n'est à ce jour pas encore déterminé.

2) Remplacement de Childéric

Le CD aborde ensuite une question importante pour la vie du club : le Remplacement de Childéric. Il termine son contrat le 30 novembre 2010.

Pour des problèmes de budget et de contrat (plus de contrat aidé n'est autorisé par la préfecture avant janvier) ; le club ne pourra pas remplacer Childéric avant les mois de Janvier ou Février.

Il est évidemment soulevé la question de comment faire vivre le club sans personne au secrétariat durant ces mois.

Alain Robert propose un transfert d'appel sur les portables des membres du CD qui le souhaitent.

Fabrice Spiga propose de donner dans la possibilité de chacun un peu de notre temps en s'organisant pour faire des permanences.

Un planning pour le mois de Décembre sera rapidement établi par Fabrice Spiga et envoyé à tous les membres du CD pour que ceux-ci puissent remplir leurs disponibilités.

3) Rendez-vous avec la Mairie

Philippe Regnier propose au CD de prendre rapidement un rendez-vous avec Mr Mercheyer afin d'aborder avec lui plusieurs points concernant le club.

Les points sont les suivants :

- Réparation des boîtiers électriques pour l'éclairage des courts. Il est précisé que depuis le début de la semaine, la lumière du court 2 ne marche plus.
- Canalisation des eaux pluviales bouchées.
- Facture EDF. Il est précisé que le club a réduit sa consommation de moitié, mais que le club n'a rien gagné vu la mauvaise répartition coût abonnement/consommation d'EDF.
- Subvention par la Mairie.
- Panneau d'indication du CSMT à revoir. Aucun panneau à Six-Fours n'indique la direction pour le CSMT.
- Portail d'entrée au club cassé.
- Demander la possibilité d'avoir un éclairage pour sortir du club. Lorsque tous les courts sont éteints, le passage menant du club house au parking est dans le noir donc dangereux.
- La possibilité d'avoir un cumulus solaire est-elle envisageable ?
- Demander s'il est possible d'avoir un abris pour ranger la machine pour sécher les courts de tennis après la pluie.
- Le club souhaite s'investir dans le Handisport. Soit en incluant un tournoi handisport pendant le tournoi open (Juillet), soit pour créer des manifestations.

4) Fermeture du portail à l'entrée du club

Il est proposé aux membres de la commission des travaux de réfléchir aux différentes possibilités pour pouvoir fermer le portail à l'entrée du club.

Philippe Regnier précise que l'ancien CD avait voté le budget pour une fermeture du portail principal par une serrure à carte magnétique pour un coût d'environ 900 Euros.

L'idée semble satisfaire l'ensemble du CD, mais les autres propositions seront étudiées.

5) Entraînement équipes

Un total de 6 groupes a été constitué. Chaque groupe aura 10 séances de 1h d'entraînement.

Ces 10 séances se feront en continue sauf pendant les vacances scolaires. Les séances seront rattrapées en cas de pluie, mais en aucun cas rattrapées pour un joueur ne pouvant se rendre à un des entraînements.

Une participation de 20 Euros sera demandée à chaque joueur.

Cette participation financière est proposée au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La motion est adoptée à l'unanimité.

Bruno Orsi demande à ce que chaque capitaine d'équipe se charge de récolter l'argent de ses joueurs.

Une longue discussion s'engage à propos des entrainements des équipes.

La première question posée est : « Qui entraîne les équipes adultes ? »

Un deuxième BE est annoncé pour les entrainements du lundi à 18h et 19h. Les membres du CD veulent s'assurer dans un souci d'équité entre les équipes que les autres jours, les entrainements seront aussi assurés par un BE.

Daniel Silman qui a déclaré qu'il ne voulait plus travailler avec Childéric Delemotte pour incompatibilité d'humeur, fait appel à un autre BE pour les entrainements du lundi.

Le CD tient à préciser d'une voix unanime le bon travail de Childéric Delemotte sur le plan tennistique cette année:

- La création d'une Ecole de Tennis adulte
- l'entrainement des Equipes adultes participant aux Interclubs
- Le PASS TENNIS

Le CD déplore une fois de plus cette décision (encore un problème humain entre 2 personnes) :

Il est dommage de faire appel à des moniteurs extérieurs alors que , dans notre club, nous avons déjà un BE, qui de plus, est un élève issu de notre école de tennis.

Le CD prend acte de sa décision à l'unique condition que lui seul assure les entrainements les autres jours ainsi que tous les entrainements adultes (Pass tennis, Entrainement des équipes et école de tennis adulte) car il n'est pas question de baisser le niveau des cours.

Une réunion est donc demandée par les membres du CD le lundi 15 Novembre à 18h30 avec Daniel silman pour clarifier cette décision.

6) Entrainements jeunes

Le CD précise que les entrainements des jeunes avaient été voté sous l'ancien bureau.

Il y a à ce jour :

- 3 groupes de 11-12 ans (10 séances de 1h)
- 1 groupe de 15-16 ans (10 séances de 1h30)
- 1 groupe de 8 ans (10 séances de 1h)

Chaque groupe n'ayant pas le même nombre d'heures d'entrainements, le CD demande dans un souci d'équité entre les équipes, de revoir le groupe des 15-16 ans qui ne compte que 3 joueurs.

Deux possibilités sont données :

- Soit une heure d'entrainement au lieu des 1h30
- Soit intégrer 1 ou 2 élèves supplémentaires.

Ces entrainements ayant été décidé par l'ancien bureau, le CD actuel décide qu'à la fin des 10 séances, un bilan sera fait et qu'il décidera ou non de reconduire ces entrainements dans ces mêmes conditions. Il est demandé à Daniel Silman de ne pas reconduire les sessions (10 cours) sans avoir eu l'autorisation du Comité de Direction pour tous les groupes. Il est de plus demandé un point précis des séances déjà effectuées à Daniel Silman pour la réunion du lundi 15 Novembre à 18h30.

7) Questions diverses

- Problème avec les Juges Arbitres

Il est une fois de plus soulevé le problème que rencontre le club avec les juges arbitres pour les rencontres.

Le club dispose, au jour d'aujourd'hui, de 9 juges arbitres.

Les prochaines sessions de formations ne sont pas avant septembre 2011.

Nous devons donc solliciter les juges arbitres actuels pour le bon déroulement de nos compétitions.

Il est demandé de planifier tous les juges arbitres pour toutes les rencontres à venir. Guy Médina enverra un courriel à tous les juges arbitres afin de se pré positionner sur les rencontres à venir jeunes et adultes.

Des décisions seraient prises si les juges arbitres actuels ne remplissaient pas leurs obligations.

- Problème avec la caisse boisson

Philippe Regnier précise qu'après avoir fait les comptes, du 30 septembre au 11 novembre, il manque 31 Euros dans la caisse. Ce problème a déjà été constaté les mois précédents par l'ancien CD.

La situation ne pouvant pas se reproduire pour le bien du club, il va falloir trouver une solution.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

Le Président de séance

REGNIER Philippe

Le Secrétaire Général

SPIGA Fabrice